



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

# Patrimoine mondial

# 33 COM

**Distribution limitée**

**WHC-09/33.COM/INF.5A.1**

**Paris, 29 mai 2009**

**Original: anglais/français**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE  
MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

**COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL**

**Trente-troisième session**

**Séville, Espagne  
22 - 30 juin 2009**

**Point 5A de l'ordre du jour provisoire : Rapport du Centre du patrimoine  
mondial sur ses activités et sur la mise en œuvre des décisions du Comité  
du patrimoine mondial**

**Rapport des Organisations consultatives sur leurs activités en 2008**

## Rapport des activités entreprises dans le cadre de la Convention du Patrimoine mondial 2008

### **A Introduction**

1. A l'occasion de la 31<sup>e</sup> session du Comité du Patrimoine mondial (Christchurch, 2007), un montant de 1,510,000 US\$ a été alloué par le Comité à l'ICOMOS pour la réalisation de ses activités d'organisation consultative du Comité en matière de patrimoine culturel pour 2008-2009.
2. Pour 2008, un contrat, No 4500046052, a été signé le 19 mai 2008 pour les activités suivantes :
  - évaluation des propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial (travail réalisé essentiellement en 2007 pour une présentation au Comité en juillet 2008) ;
  - réalisation d'études thématiques ;
  - participation à la 32<sup>e</sup> session du Comité (Québec, 2-10 juillet 2008) et aux réunions d'experts et autres organisées par le Centre du patrimoine mondial, et
  - réalisation de services consultatifs (examen des demandes d'assistance internationale, préparation de documents de travail pour le Comité, etc.).
3. Le premier versement du contrat a été payé le 7 juin 2008. Les deux versements suivants prévus au 10 juillet et au 10 août ainsi que le dernier versement seront payés à la réception du présent rapport et du rapport financier détaillé signé.
4. Au cours de la 31<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial (Christchurch, 2007), aucun montant n'avait été alloué par le Comité à l'ICOMOS pour couvrir son travail de conseil dans le cadre des rapports sur l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et sur la Liste du patrimoine mondial en péril et lui permettre d'effectuer des missions de suivi réactif (travail réalisé de septembre 2007 à juin 2008 pour une présentation au Comité en juillet 2008). Néanmoins, deux contrats ont pu être établis pour réaliser ce travail, le premier No 4500043055 a été signé le 29 novembre 2007 pour un montant de 41,380,000 US\$ et le deuxième No 4500045804 a été signé le 15 mai 2008 pour un montant de 83,220,000 US\$.

### **B Evaluation des propositions d'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial**

5. Pour le cycle 2008 qui débute en mars 2007 pour se conclure en juillet 2008, l'ICOMOS a été appelé à évaluer 53 biens proposés pour inscription. Sur ces 53 évaluations de biens :
  - 28 concernaient de nouveaux biens culturels,
  - 6 des biens qui avaient été renvoyés dans le passé,
  - 19 des modifications mineures.

6. Deux d'entre elles étaient des propositions d'inscription transfrontalières et trois des demandes d'extension de biens déjà inscrits. Les demandes d'inscription émanaient de 41 Etats Parties à la Convention du Patrimoine mondial.
7. Par ailleurs, l'ICOMOS a examiné et repris 30 déclarations de valeur universelle exceptionnelle.
8. Des missions d'expertise ont été organisées en juillet-octobre 2007 pour 28 biens qui avaient été adressés à l'ICOMOS en début d'année. Au total, suivant rigoureusement les principes et les procédures décrites dans les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, en particulier la section III.E et l'annexe 6 :
  - 29 experts provenant de 20 pays ont été impliqués dans les missions d'évaluation (La liste des missions est annexée à l'état financier) ;
  - 8 Comités Scientifiques Internationaux de l'ICOMOS ont été consultés ;
  - 25 Comités Nationaux ont été interrogés ;en plus des experts individuels consultés pour donner un point de vue sur la valeur universelle exceptionnelle de tous les biens concernés, leur authenticité et intégrité, leur protection et gestion.
9. Des évaluations écrites ont été préparées et examinées par le Panel du patrimoine mondial de l'ICOMOS lors d'une réunion de 3 jours du 30 novembre au 2 décembre 2007. La documentation complémentaire demandée aux Etats Parties avant le 31 janvier 2008 et reçue avant le 28 février 2008 a été examinée à l'occasion de la réunion du groupe de travail du Panel du Patrimoine mondial de l'ICOMOS le 10 et 11 mars 2008. Les textes des évaluations, approuvés par le Panel et accompagnés de recommandations, ont été imprimés et mis à la disposition (en anglais et en français) du Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO afin qu'ils soient diffusés dans les délais prévus pour la 32<sup>e</sup> session du Comité du Patrimoine mondial (Québec, 2008). Une délégation de l'ICOMOS a assisté à la 32<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial (2-10 juillet 2008) et les évaluations de l'ICOMOS ont été présentées au Comité avec un support visuel.
10. En 2008, l'ICOMOS a lancé la procédure d'évaluation et a organisé les missions d'évaluation des biens à examiner par le Comité en juin 2009. Ce travail doit faire l'objet d'un contrat avec le Centre du patrimoine mondial qui devrait être signé dans les meilleurs délais et sera en conséquence présenté dans le rapport d'activité 2009.

## **C Rapports sur l'état de conservation de biens du patrimoine mondial**

11. Le Centre du patrimoine mondial consulte de manière régulière et toute l'année l'organisation consultative sur des problèmes ou menaces qui pèsent sur des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ou sur les listes indicatives des Etats Parties. Des recherches complémentaires ont été menées, notamment via les réseaux ICOMOS, des documents ont été étudiés et des rapports écrits ont été transmis au Centre, qui assure la rédaction finale du document de travail qui a été soumis au Comité en juillet 2008.
12. De son côté, l'ICOMOS transmet immédiatement au Centre du patrimoine mondial toute information reçue par l'intermédiaire de ses réseaux concernant l'état de conservation des biens du patrimoine mondial et/ou les menaces qui pourraient peser sur ces biens, de sorte que le Centre du patrimoine mondial puisse compléter ses dossiers, s'informer auprès des Etats parties concernés et, le cas échéant, lancer la procédure de suivi réactif.
13. En 2008, l'ICOMOS a été sollicité pour établir des rapports sur l'état de conservation de 63 biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et la Liste du patrimoine mondial en

périal à examiner par le Comité du patrimoine mondial à sa 32<sup>e</sup> session (Québec, 2008). L'organisation consultative a également révisé les projets de rapports établis par le Centre et participé à une semaine de travail sur ces rapports au mois d'avril 2008. Dans plusieurs cas (24), l'ICOMOS a envoyé des missions d'expertise sur les sites (plusieurs d'entre elles étaient des missions conjointes avec l'UNESCO). Par ailleurs, l'organisation consultative a participé à 5 missions de conseil financées par les Etats Parties concernés. Les activités liées au suivi de l'état de conservation de biens du patrimoine mondial font l'objet d'un contrat séparé.

## **D Evaluation de demandes d'assistance internationale**

14. Au total, 18 demandes d'assistance internationale (technique, préparatoire, urgence, formation) ont été soumises à l'ICOMOS pour évaluation et commentaires de janvier à septembre 2008.
15. Par ailleurs, l'organisation consultative a participé aux réunions organisées par le Centre du patrimoine mondial pour l'examen de ces demandes d'assistance internationale avec le Président du Comité du patrimoine mondial.

## **E Autres activités liées à la mise en œuvre de la Convention**

### **a) Préparation de documents et études thématiques**

16. L'étude thématique sur *Cultural Landscapes of the Pacific Islands* a été finalisée et présentée au Comité du patrimoine mondial en juillet 2008. Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un contrat séparé avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.
17. La mise à jour et l'approfondissement de l'étude thématique sur les *Potential Fossil Hominid Sites for inscription on the World Heritage List* est en cours d'achèvement et devrait être livrée à la fin de l'année 2008-début de l'année 2009.
18. L'étude thématique de *l'Art rupestre : Asie Centrale* devrait être mise à la disposition du Comité du patrimoine mondial à Séville 2009. Elle apporte des données sur les caractéristiques de l'art rupestre de la région, les sites significatifs, l'état de la documentation et de la recherche dans le domaine, les conditions de conservation et de protection des sites et les menaces qui pèsent sur eux. Il s'agit de la troisième d'une série d'études thématiques régionales de l'art rupestre.
19. L'organisation consultative a réalisé le travail préliminaire à la rédaction du *Resource manual for preparation of nominations of cultural properties* qui sera livré au début de l'année 2009 suivant le calendrier révisé établi par le Centre du patrimoine mondial.
20. Le *Recueil des normes pour l'inscription de biens culturels sur la Liste du patrimoine mondial* (mai 2008) a été présenté au Comité du patrimoine mondial à Québec dans les deux langues de travail sous le Point *Discussion sur la valeur universelle exceptionnelle* (WHC-08-32.COM-9). L'ICOMOS y étudie les décisions des sessions du Comité du patrimoine mondial relatives aux propositions d'inscription et procède à une analyse de l'application de chacun des critères. L'étude de l'application des critères traverse les différentes étapes du processus, les propositions des Etats Parties, l'évaluation de l'organisation consultative et les décisions du Comité du Patrimoine mondial.
21. Cette année, l'ICOMOS a préparé des contributions écrites pour l'atelier d'experts Patrimoine mondial : science et technologie (21-23 janvier 2008, Londres, Royaume-Uni)

et la Réunion internationale d'experts sur le patrimoine mondial et zones tampon (11-14 mars 2008, Davos, Suisse). L'organisation consultative a également commencé une réflexion sur le patrimoine de l'astronomie (WHC08-32COM-Inf.5D) pour le lancement d'une étude thématique. Elle a également assisté le Centre pour la préparation des documents de travail de la 32<sup>e</sup> session du Comité et notamment sur le Point d'information sur la préparation de propositions d'inscription sérielles transnationales (WHC.08-32COM-10B).

22. Le Centre du patrimoine mondial a lancé un *Programme sur le Tourisme* dont l'ICOMOS est partenaire. L'organisation consultative a toujours soutenu le développement de relations étroites entre les responsables de la gestion et conservation des sites et l'industrie du tourisme. Aussi, le partenariat avec le Centre du patrimoine mondial prend-il la forme du partage d'expérience dans l'élaboration de textes d'orientation sur le thème et de pratique sur le terrain.
23. La réflexion lancée par le Centre du patrimoine mondial sur le thème des *Paysages historiques urbains* s'est poursuivie cette année. L'ICOMOS sollicité par le Centre pour prendre part au groupe de référence pour cette initiative a participé aux travaux des conférences régionales des pays d'Europe de l'Est et Centrale et des Amériques. Pour conclure sur cette première phase, il a produit le point de vue de l'organisation consultative sur cette initiative dans un rapport soumis au Centre du Patrimoine mondial.
24. La réflexion sur plusieurs *thèmes relatifs à l'état de conservation des biens naturels et culturels* s'est poursuivie dans les documents de travail pour le Comité du patrimoine mondial mais aussi avec la présentation *ICOMOS overview of state of conservation of cultural properties* (Quebec, 2008).
25. L'organisation consultative a largement contribué à la session d'orientation pour les nouveaux membres du Comité du patrimoine mondial organisée le 1<sup>er</sup> juillet 2008 avec plusieurs présentations (Processus d'évaluation, l'Utilisation des critères, Questions clés pour l'évaluation des propositions d'inscription, Gestion des biens culturels et Intégrité des biens culturels).
26. A l'occasion de l'Assemblée Générale de l'ICOMOS (29 septembre-4 octobre 2008), un atelier sur le thème ICOMOS et patrimoine mondial a été prévu (1<sup>er</sup> octobre 2008) qui a pour but de donner une information générale sur la Convention et les sujets spécifiques que le Comité du patrimoine mondial a abordé et abordera.

## b) Réunions thématiques

27. Outre les réunions déjà mentionnées, l'ICOMOS a été représenté à plusieurs réunions relatives au développement de la Stratégie globale et, plus généralement, à d'autres aspects de la Convention du patrimoine mondial. Il s'agit des rencontres suivantes :

Réunions	Dates	Lieu
Observatoire urbain de Budapest: Le paysage urbain historique: définition, gestion, exemples	14 janvier 2008	Budapest, Hongrie
6 <sup>th</sup> Expert Working Group on the Preservation of the Bamiyan Site	19 – 23 janvier 2008	Tokyo, Japon
The Expert Workshop on Science and Technology Within the Framework of the Global Strategy for a Balanced and Representative World Heritage List	21 – 23 janvier 2008	London, UK
Invitation to the Kingdom of Bahrain on the occasion of the opening of the visitor centre-museum of the World	17 – 21 février 2008	Bahrain

Heritage Site of 'Qul'at al-Bahrain – ancient harbor and capital of Dilmun'		
International Expert Meeting on the World Heritage and Buffer Zones	11 – 14 mars 2008	Davos, Switzerland
Second International Congress of Mountain and Steep Slope Viticulture	13 – 15 mars 2008	Galicia, Espagne
Le Patrimoine Mondial: Définir et protéger les 'perspectives visuelles importantes'	18 – 20 mars 2008	Montréal, Canada
Workshop on the Preparation of Statements of Significance and Statements of Outstanding Universal Value	26 – 27 mars 2008	ICCROM, Rome, Italie
Working Group on the simplification of the Periodic Reporting Questionnaire	31 mars – 4 avril 2008	Paris, France
Managing World Heritage Sites	Avril 2008	Edimbourg, Ecosse
Periodic Reporting Follow-up Meeting for the Mediterranean and South-eastern Europe sub-regions	17 – 19 avril 2008	Corfu, Grèce
Global Climate Change and its Impact on Structures of Cultural Heritage	3 – 5 mai 2008	Macau SAR, Chine
Seminars on Preventive Conservation and Monitoring of the Architectural Heritage	26 mai 2008	Val de Loire, France
ICOMOS Europe Group Meeting 2008	26 – 30 mai 2008	Berne, Suisse
11 <sup>th</sup> US/ICOMOS Symposium	28 – 31 mai 2008	Washington, Etats Unis
2008 Asia-Pacific Conference	10 juin 2008	
Lijiang Conference	11 – 12 juin 2008	
TICCIH regional meeting	16 – 17 septembre 2008	Buenos Aires, Argentine
OWHC Regional Conference 2008 on 'Earth, Wind, Water, Fire'	16 -18 septembre 2008	Regensburg, Germany
6th Meeting of the Council of Europe of the Workshops for the Implementation of the European Landscape Convention: 'Landscape and rural heritage'	20 – 21 septembre 2008	Sibiu, Roumanie

### c) Information

28. L'ICOMOS dispose d'un Centre de Documentation dont la banque de données est accessible en ligne ; tous les documents et publications peuvent être consultés sur place, tous les après-midi de 14.00 à 17.00 heures et sur rendez-vous. Les archives « patrimoine mondial » sont un outil de travail quotidien de notre Unité patrimoine mondial et elles sont par ailleurs consultées régulièrement par des chercheurs, professionnels mais également par les administrations des Etats parties souhaitant préparer des propositions d'inscription.

29. L'organisation consultative répond quasi journallement aux demandes d'information sur la Convention du patrimoine mondial que lui soumettent les Etats parties, chercheurs, étudiants et le public en général.

## **F Réunions statutaires et administratives**

30. L'ICOMOS a participé à la 32<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial de Québec - Canada (2-10 juillet 2008) et à la réunion d'information des membres du Comité du patrimoine mondial – Paris, UNESCO (mai 2008).
31. L'ICOMOS a participé à deux réunions des organisations consultatives (UICN, ICCROM et ICOMOS) avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO qui se sont tenues les 29-31 janvier 2008, UNESCO Centre du patrimoine mondial , Paris (France) et les 10-12 septembre 2008, ICCROM, Rome (Italie).

ICOMOS, Paris  
septembre 2008

---

## ACTIVITÉS DE L'UICN POUR LE PATRIMOINE MONDIAL EN 2008-2009

---

32. Ce court rapport résume les principales activités de l'UICN pour le patrimoine mondial entre les 32e et 33e sessions du Comité du patrimoine mondial, et décrit brièvement la nature de ce travail dans la perspective du prochain exercice biennal.

### **1. 32e session du Comité du patrimoine mondial**

33. L'UICN a été représentée par une nombreuse délégation à la 32e session du Comité du patrimoine mondial, tenue du 2 au 10 juillet 2008 à Québec, Canada. La délégation incluait en effet, pour la première fois, le Directeur général de l'UICN, ainsi que des responsables de l'Organisation et des experts de la Commission mondiale des aires protégées. L'activité de l'UICN à cette réunion a été essentiellement centrée sur :

- (a) La présentation des évaluations par l'UICN des nouvelles propositions d'inscription de biens naturels et mixtes, y compris des extensions et des modifications de limites ;
- (b) La présentation de rapports et de recommandations sur l'état de conservation, y compris des rapports sur des missions de suivi, et la fourniture de réponses aux questions du Comité, ou d'avis techniques au Comité et aux États parties concernés ;
- (c) Une contribution aux débats sur les questions de politique générale, d'administration et de procédure, et notamment sur la formation et le renforcement des capacités, le plan de travail pour la seconde année de l'exercice biennal, et le mécanisme de suivi renforcé ; et
- (d) L'organisation d'une manifestation parallèle sur la présentation de la boîte à outils d'évaluation de l'efficacité de la gestion, visant à fournir des informations et des méthodes pour améliorer l'efficacité de la gestion sur les sites du patrimoine mondial.

34. L'UICN a été très active, en dehors des séances officielles du Comité, pour rencontrer des États parties souhaitant un avis technique sur la gestion et la conservation de leurs biens, ou sur la préparation de prochaines évaluations ou missions de suivi demandées par le Comité. L'UICN a également cherché à informer le grand public sur les questions de patrimoine mondial, et à répondre aux questions, par des communiqués de presse, des nouvelles sur Internet et des entretiens avec les médias. La délégation de l'UICN a travaillé en étroite collaboration avec le personnel du Centre du patrimoine mondial et des autres Organisations consultatives pour assurer la réussite et le bon déroulement de la réunion.

### **2. Évaluation des nouvelles propositions d'inscription**

35. L'évaluation des nouvelles propositions d'inscription de biens naturels et mixtes sur la Liste du patrimoine mondial constitue la principale activité financée du contrat de services de conseil de l'UICN et, compte tenu du volume de plus en plus important des dossiers de propositions d'inscription, et de certaines tendances – comme la tendance croissante aux propositions d'inscription en série –, ce travail est devenu de plus en plus complexe, onéreux et long. L'UICN a présenté le résultat de ses évaluations à la 32e session du Comité, et la majorité de ses recommandations ont été acceptées par le Comité. L'UICN a également réalisé les évaluations requises pour préparer la 33e session du Comité. De plus amples informations sur le travail de l'UICN figurent dans l'introduction au rapport de l'UICN, sous la cote *WHC.09/33.COM/INF.8B2*.



36. L'UICN a également participé avec l'ICOMOS à la vérification du caractère complet des nouvelles propositions d'inscription pour la 34e session du Comité, lors d'une réunion au Centre du patrimoine mondial en février 2009. Toutes les propositions d'inscription soumises ont été passées en revue et il a été possible de parvenir à un accord avec le Centre du patrimoine mondial et l'ICOMOS quant au caractère complet de ces nouvelles propositions d'inscription.

### **3. Suivi réactif et renforcé**

37. L'UICN travaille en étroite collaboration avec le Centre du patrimoine mondial et, selon les besoins, avec les autres Organisations consultatives concernées – l'ICOMOS et l'ICCROM – pour effectuer le suivi des biens du patrimoine mondial. L'UICN continue à tirer parti des connaissances spécialisées de ses bureaux régionaux et nationaux, des membres de sa Commission mondiale sur les aires protégées (CMAP) et de sa Commission de la sauvegarde des espèces, et de diverses autres sources, notamment d'experts du monde universitaire et d'ONG pour étayer ce travail. Les activités de l'UICN ont été centrées sur : (a) la recherche, la préparation et la présentation au Comité du rapport annuel sur l'état de conservation de sites naturels et mixtes du patrimoine mondial et de quelques paysages culturels ; (b) la préparation, la mise en œuvre et l'établissement de rapports sur des missions de suivi ; (c) la contribution à la revue du processus d'établissement de rapports périodiques ; (d) les conseils sur tout un ensemble de questions de politique générale, y compris sur le changement climatique ; et (e) de manière plus générale, le soutien apporté au rôle de la Convention du patrimoine mondial, en assurant la conservation du patrimoine naturel et mixte. Le Comité du patrimoine mondial, à sa 32e session, a largement félicité l'UICN pour ses conseils techniques, fondés sur l'expertise de ses bureaux et de ses réseaux. Tout en reconnaissant le montant limité des ressources disponibles pour les activités liées au patrimoine mondial, l'UICN cherche en permanence à assurer la plus haute qualité d'avis techniques pour garantir le maintien de la crédibilité de la Convention du patrimoine mondial, afin que les biens du patrimoine mondial bénéficient d'une meilleure gestion et puissent devenir emblématiques pour la conservation.

38. Toute au long de l'année, l'UICN a cherché à maintenir d'étroites relations de travail avec les responsables du Centre du patrimoine mondial pour garantir une communication effective et une réponse efficace à toutes les demandes et à tous les problèmes. Cette collaboration est de grande qualité et l'on reconnaît la valeur considérable de l'union des forces dans ce travail. Il est essentiel que les deux partenaires reconnaissent mutuellement leur expertise spécifique et leur « valeur ajoutée » de manière à rendre le processus aussi performant et efficace que possible, compte tenu des ressources actuelles. L'UICN constate l'importance grandissante du rôle des activités de suivi pour la crédibilité de la Convention du patrimoine mondial. L'UICN et le Centre du patrimoine mondial ont discuté des moyens d'améliorer ce processus lors de la première « Retraite sur la nature » tenue à Paris en janvier 2008. L'UICN suggère la tenue d'un débat complémentaire, après la réunion du Comité, pour passer en revue l'avancement réalisé dans l'application des propositions faites lors de cette retraite.

39. L'UICN reçoit des informations (et en recherche activement) sur les menaces qui pèsent sur les biens du patrimoine mondial et sur les activités qui s'y déroulent. Les informations sont vérifiées par les bureaux et réseaux de l'UICN, et sont transmises au Centre du patrimoine mondial. Les bureaux régionaux et nationaux de l'UICN, les membres des commissions d'experts de l'UICN (en particulier la Commission mondiale sur les aires protégées (CMAP) et la Commission de la sauvegarde des espèces (CSE), les membres de l'UICN, diverses sources du monde universitaire et des ONG, et des chercheurs et gestionnaires dans le domaine des aires protégées à travers le monde contribuent tous

largement à ce suivi permanent. Des services de publication de nouvelles et des sources d'information par Internet contribuent de plus en plus à l'information plus traditionnelle provenant des bulletins, revues, journaux et autres publications. Ces informations sont également vérifiées par les réseaux d'experts de l'UICN pour veiller à l'adoption d'une démarche technique rigoureuse et objective permettant de répondre aux menaces et activités signalées. Toutes les informations reçues par l'UICN sont archivées dans son système de classement sur le patrimoine mondial, soigneusement tenu à jour.

40. L'UICN a établi et approuvé des rapports sur l'état de conservation et des projets de recommandations pour 59 sites naturels et mixtes du patrimoine mondial, en collaboration avec le Centre, pour la 32<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial à Québec, Canada. L'UICN a donné l'exemple en rédigeant la majorité de ces rapports, et a fait d'importants apports à d'autres rapports réalisés par le Centre. Deux rapports ont été préparés sous forme de projets complets mais n'ont pas été présentés au Comité. L'UICN a également contribué aux rapports sur l'état de conservation et aux projets de décisions concernant 4 paysages culturels, lorsque les rapports étaient préparés par l'ICOMOS et le Centre. Cela représente l'un des plus importants volumes de travail annuels en termes de nombre de rapports sur l'état de conservation, dans le cadre du contrat de suivi de l'UICN pour le patrimoine mondial, et les demandes ont largement dépassé les heures de travail disponibles pour mener à bien cette mission. Parallèlement à cela, l'UICN a également entrepris neuf missions communes avec l'UNESCO, sur demande du Comité du patrimoine mondial (sept pour du suivi réactif et deux pour du suivi renforcé), tandis qu'une dixième mission demandée sera effectuée après la 33<sup>e</sup> session.
41. Les demandes adressées aux réseaux de bénévoles restent fortes, notamment concernant les missions. Alors que ces missions durent généralement de 5 à 10 jours, il faut en fait compter 4 semaines pour la planification de la mission et la rédaction du rapport. Les missions de suivi, en particulier, sont de plus en plus complexes et sensibles. Il devient donc nécessaire de faire largement appel à du personnel qualifié ou à des experts internationaux de haut niveau pour préparer les missions et les rapports sur l'état de conservation, et pour rendre compte ultérieurement au Comité du patrimoine mondial.
42. En plus de la charge exceptionnelle de travail demandée par le Comité, d'autres tâches associées au suivi, portant notamment sur le changement climatique, la réduction des risques de catastrophes naturelles et le nouveau mécanisme de suivi renforcé, n'ont pas été dotées de moyens financiers aux termes de ce contrat et ont créé une pression croissante sur un personnel limité. Il a donc fallu faire appel à du personnel supplémentaire du Programme sur les aires protégées et d'autres Programmes de l'UICN, que cette dernière a dû subventionner. S'assurer de la réussite des missions et de la satisfaction des autres demandes du Comité du patrimoine mondial avec des ressources limitées reste une tâche difficile. L'UICN est cependant reconnaissante que le Comité ait approuvé à sa 32<sup>e</sup> session une modeste augmentation de son budget de suivi, qui intégrait partiellement les frais supplémentaires du suivi renforcé et compensait en partie la perte de valeur du contrat due aux fluctuations des taux de change.
43. Les recommandations figurant dans les rapports sur l'état de conservation ont été généralement acceptées par le Comité et l'UICN a contribué aux débats du Comité lors de l'étude d'amendements.

#### **4. Établissement de rapports périodiques**

44. En 2008-2009, l'UICN s'est activement impliquée dans la revue permanente du processus d'établissement de rapports périodiques. Elle a assisté à la réunion

d'inauguration de l'exercice d'établissement de rapports périodiques pour la région des États arabes, tenue en décembre 2008 au Royaume de Bahreïn. Elle met à disposition pour cet exercice un conseiller basé au bureau régional de l'UICN à Amman, Jordanie. L'UICN a également fourni son expertise lors d'une réunion d'aide à la préparation de Déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle, tenue à Dar es-Salaam en mars 2008.

## **5. Demandes d'assistance internationale**

45. Des réunions d'examen des demandes d'assistance internationale ont été tenues en liaison avec chacune de ces réunions et l'UICN a fourni des études techniques sur toutes ces demandes dans les délais convenus pendant toute la période du contrat. L'UICN a aussi fait des suggestions constructives concernant l'établissement et l'amélioration d'un nouveau système en ligne pour la soumission et l'examen des demandes d'assistance internationale. Elle a consulté ses bureaux régionaux et nationaux et ses commissions d'experts pour faire en sorte que les perspectives locales et mondiales soient prises en compte pour fournir les meilleurs conseils possibles.

## **6. Autres réunions associées au patrimoine mondial**

46. Des experts de l'UICN et de la CMAP ont participé aux réunions suivantes :

<b>Date</b>	<b>Lieu</b>	<b>Réunion</b>
Mai 2008	Ouagadougou	Propositions d'inscription au patrimoine mondial en Afrique de l'Ouest
Mai 2008	Gland	Formation et renforcement des capacités en matière de patrimoine mondial
Juillet 2008	Beijing	Comité consultatif de l'Institut de recherche et de formation sur le patrimoine mondial – Asie Pacifique
Août 2008	Oslo	Congrès géologique international de l'IUSG
Septembre 2008	Québec	Assemblée générale de l'ICOMOS
Octobre 2008	Barcelone	Congrès mondial de conservation de l'UICN (4 ateliers relatifs à la Convention du patrimoine mondial)
Octobre 2008	Blätten-bei-Natters	Réunion sur le patrimoine mondial et le tourisme
Octobre 2008	Rio de Janeiro	Réunion sur la Liste indicative du Brésil
Octobre 2008	Cairns	Atelier sur le patrimoine mondial pour les îles du Pacifique
Novembre 2008	Paris	Réunion préparatoire à l'atelier sur l'avenir de la Convention du patrimoine mondial
Novembre 2008	Lesotho	Atelier sur les propositions d'inscription d'Afrique du Sud et d'Afrique de l'Est
Novembre 2008	Paris	Réunion sur l'exploitation minière et le patrimoine mondial
Novembre 2008	Paris	Réunion sur la Préhistoire
Novembre 2008	Vilm	Réunion sur les biens en série du patrimoine mondial
Décembre 2008	Bahreïn	Établissement de rapports périodiques dans les États arabes

Date	Lieu	Réunion
Décembre 2008	Bahreïn	Réunion consultative pour le projet de Centre de formation sur le patrimoine mondial pour les États arabes
Janvier 2009	Beijing	Atelier sur la Liste indicative de la Chine
Février 2009	Bahreïn	Réunion sur le patrimoine mondial et les aires protégées marines
Février 2009	Paris	Groupe de travail informel sur le budget
Février 2009	Paris	Atelier sur l'avenir de la Convention du patrimoine mondial

47. L'UICN a également apporté sa contribution à un grand nombre de réunions relatives au patrimoine mondial en 2008, depuis des réunions statutaires jusqu'à des réunions de partenaires travaillant dans des biens du patrimoine mondial. La demande de participation de l'UICN à des réunions est constante et, malheureusement, celle-ci ne peut être toujours présente. Une autre date marquante de 2008 a été celle du Congrès mondial de l'UICN, qui se tient tous les quatre ans. L'UICN a été particulièrement satisfaite du travail mené en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial pour organiser en commun un programme vivant ou des activités liées au patrimoine mondial au cours du Congrès, notamment un important atelier sur l'avenir de la Convention du patrimoine mondial.

## **7. Déclarations de valeur universelle exceptionnelle**

48. En 2008-2009, l'UICN a contribué à développer la pratique de la préparation de Déclarations de valeur universelle exceptionnelle (DVUE), à la fois par des entretiens avec les Organisations consultatives et le Centre du patrimoine mondial pour concevoir un format établi d'un commun accord, et par la préparation d'une note consultative, rédigée en février 2009, sur l'établissement de DVUE rétrospectives. L'UICN a aussi entamé le processus de formation de ses évaluateurs à la préparation de ces déclarations. Elle a également approuvé une formule standard et un calcul des coûts pour l'examen documentaire des Déclarations de valeur universelle exceptionnelle, ce qui permettra une révision la plus efficace possible de ces déclarations, compte tenu de l'importante charge de travail que cela va représenter dans les années à venir.

## **8. Stratégie globale et études thématique**

49. L'UICN a encore développé son travail sur la Stratégie globale. La publication Valeur universelle exceptionnelle – Recueil sur les critères d'inscription des biens naturels sur la Liste du patrimoine mondial, demandée par le Comité sur le concept de valeur universelle exceptionnelle, a été présentée à la 32e session du Comité du patrimoine mondial à Québec, en 2008. À la même réunion, l'UICN a présenté son étude thématique intitulée World Heritage Caves and Karst (en anglais seulement), financée dans le cadre de son contrat et publiée en juin 2008, ainsi qu'une étude sur le patrimoine mondial et les aires protégées (World Heritage and Protected Areas) publiée avec un financement de l'UICN. L'UICN a aussi publié deux manuels de référence : World Heritage Nominations for Natural Properties et Management Planning for Natural World Heritage Properties (version provisoire) en juillet et août 2008 respectivement. Ces publications ont reçu un financement du contrat de l'UICN avec l'UNESCO sur la formation en matière de patrimoine mondial. Dans les deux cas, l'UICN a augmenté les budgets des contrats avec ses propres ressources. Au cours de la période du contrat, l'UICN a aussi poursuivi son travail de mise au point de deux nouvelles études thématiques sur les volcans du patrimoine mondial et sur les déserts du patrimoine mondial. On peut espérer que la première sera finalisée et présentée à la 33e session du Comité à Séville en juin 2009, et la seconde vers la fin de 2009. L'UICN a aussi travaillé pendant la période de son contrat

sur deux autres publications. Un second recueil, Patrimoine mondial en péril, traitant de l'utilisation de la Liste du patrimoine mondial en péril, a été rédigé grâce à un financement de l'UNESCO et un important apport complémentaire de l'UICN, avec des contributions du Centre du patrimoine mondial et d'anciens Présidents du Comité du patrimoine mondial. Un rapport sur les biens en série du patrimoine mondial a également été commandé et copublié avec la BfN – l'Agence allemande de protection de la nature. Ces deux publications seront également présentées à la 33e session du Comité du patrimoine mondial. Ces neuf titres ont été publiés dans une collection d'Études de l'UICN sur le patrimoine mondial, sous un même format et une même maquette. Elles sont également consultables, sous forme de documents pdf, sur le site de l'UICN-CMAP. L'UICN a aussi été représentée dans le processus de préparation d'une publication sur des directives de gestion pour les paysages culturels du patrimoine mondial, sous la direction du Centre du patrimoine mondial.

## **9. Formation et renforcement des capacités**

50. Outre ses contributions aux réunions et la préparation de publications et de directives, comme mentionné plus haut, l'UICN, grâce au travail du Vice-président de sa CMAP, a mis en place un projet de collecte de fonds pour le renforcement des capacités, et l'a présenté au Centre du patrimoine mondial pour connaître ses réactions en décembre 2008. Ce projet sera diffusé séparément à la 33e session. L'UICN considère qu'il convient de franchir une étape en matière d'investissement pour la formation et le renforcement des capacités pour répondre aux besoins des États parties à la Convention, car elle estime que c'est l'un des éléments du programme du Comité du patrimoine mondial qui manque le plus de financement.

## **10. Développement du travail de l'UICN en matière de patrimoine mondial**

51. En 2008-09, l'UICN a aussi poursuivi la mise en œuvre de plusieurs des 26 recommandations émanant de la revue indépendante de son processus d'évaluation, entrepris par le Dr Christina Cameron en 2005. Des progrès notables ont été faits avec l'expansion du Groupe d'experts sur le patrimoine mondial, qui inclut maintenant des représentants des régions Asie-Pacifique et Afrique, avec des contributions de spécialistes confirmés qui ont aussi apporté leur expérience en matière de protection des espèces, d'aires protégées et de sciences de la terre. L'UICN a aussi continué à financer partiellement un poste de haut niveau du Programme de l'UICN sur les aires protégées à Gland ; ce poste est centré sur le patrimoine mondial et se consacrera à la mise en œuvre des recommandations de la revue du Dr Cameron, à la mise en place de nouveaux domaines de soutien à la Convention du patrimoine mondial dans le cadre du programme du programme, des commissions et des membres de l'UICN, et du développement de projets et de partenariats. Comme c'est le cas pour d'autres institutions et ONG, la crise financière internationale a touché l'UICN et l'a obligée, à la suite de décisions budgétaires internes, à supprimer un certain nombre de postes au secrétariat mondial, notamment celui de Directeur du Programme sur les aires protégées. Cette décision n'entraîne pourtant pas de réduction du niveau de priorité du travail de l'UICN en matière de patrimoine mondial. Au contraire, le niveau de soutien financier apporté au patrimoine mondial par l'UICN reste à un niveau beaucoup plus élevé que dans le passé et un encadrement collégial continuera à être fourni à ce travail, notamment par le Directeur du Groupe de protection de la biodiversité de l'UICN et le Conseiller spécial de l'UICN pour le patrimoine mondial. L'UICN fait toutefois remarquer que la fourniture d'un financement approprié de l'UNESCO pour le travail demandé par le Comité est une question essentielle dans le contexte financier actuel difficile.

52. L'UICN fait remarquer qu'une question est essentielle : le degré de couverture de ses frais pour son travail sous contrat pour le Fonds du patrimoine mondial, à un moment où les

questions financières prennent de plus en plus d'importance à cause de plusieurs problèmes, dont la baisse progressive de la valeur du dollar par rapport au franc suisse, et du fait que les montants de ces contrats ne correspondent plus aux véritables coûts des heures de travail requises pour accomplir le travail. Ces questions seront décisives lors de l'étude du budget pour ce contrat et d'autres contrats lors de l'exercice biennal 2010-2011.

53. L'UICN a continué, avec le Vice-président de la CMAP pour le patrimoine mondial et son rôle de coordonnateur, à mobiliser et développer ses réseaux d'experts pour soutenir tout un ensemble d'activités sur le patrimoine mondial, fournissant ainsi un appui direct non quantifié mais très important, à la mise en œuvre du travail de la Convention. Les principaux domaines de contribution ont notamment inclus l'aide aux processus d'évaluation et de proposition d'inscription, l'apport du réseau d'experts de l'UICN sur l'efficacité de la gestion des aires protégées, l'apport du Groupe d'étude de la CMAP sur le tourisme aux débats sur le programme de tourisme de l'UICN, et le rôle moteur de la CMAP-Marine dans l'avancée d'un programme de travail visant à soutenir l'identification et la gestion efficace de sites marins du patrimoine mondial.

54. Les bureaux régionaux de l'UICN ont aussi largement contribué au travail de l'UICN sur le patrimoine mondial au cours de l'année écoulée :

Bureau	Activités
Europe	Collecte de fonds pour financer des activités marines, de l'aide et des conseils sur des dossiers sur l'état de conservation en Russie et ailleurs.
Bureau méditerranéen	Aide pour des dossiers sur l'état de conservation et aide convenue pour aider à l'établissement du Rapport périodique pour la région des États arabes.
Asie occidentale et Moyen-Orient	Établissement d'un point focal pour le patrimoine mondial. Aide pour l'établissement de rapports périodiques et tutorat pour l'achèvement de questionnaires pertinents pour la région des États arabes. Rédaction de projets de propositions sur la formation et le renforcement des capacités. Aide aux États parties pour l'inclusion sur la Liste indicative.
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	Établissement d'un point focal pour les aires protégées. Rôle de premier plan du programme d'efficacité de la gestion sur les sites du patrimoine mondial et aires protégées d'Afrique de l'Ouest. Aide apportée pour la formation et le renforcement des capacités, l'établissement de rapports sur l'état de conservation, la logistique des missions. Aide aux États parties pour définir des priorités dans la Liste indicative.
Afrique de l'Est et Afrique australe	Aide pour la logistique des missions et apports et conseils pour les dossiers sur l'état de conservation.
Asie	Apports pour les rapports sur l'état de conservation et pour les questions liées à l'exploitation minière et au patrimoine mondial.
Pacifique	Aide pour la logistique des missions et apports et conseils pour les dossiers sur l'état de conservation et la formulation de propositions sur la formation et le renforcement des capacités.
Mésoamérique	Aide et conseils pour les rapports sur l'état de conservation et les demandes d'assistance internationale, aide logistique pour les missions. Mise au point d'un programme pour les Caraïbes incluant une contribution aux rapports sur l'état de conservation.

Bureau	Activités
Amérique du Sud	Établissement d'un point focal sur le patrimoine mondial. Revue des demandes d'assistance internationale, aide au programme « Mise en valeur de notre patrimoine ». Contribution à l'établissement de rapports sur l'état de conservation. Aide aux États parties pour l'établissement d'une Liste indicative, en particulier au Brésil.

55. S'agissant des propositions d'inscription, l'UICN a constaté avec satisfaction les résultats tangibles de son accord de collaboration avec l'UISG, avec un nombre accru de propositions d'inscription géologiques et un travail plus approfondi lors de leur examen. L'UICN a également conclu un accord de collaboration avec le Groupe d'étude de la CMAP sur les paysages protégés, pour renforcer l'apport de l'UICN au travail sur les paysages culturels. Elle note également avec satisfaction une augmentation sensible des activités de ses bureaux régionaux concernant le patrimoine mondial, et l'intérêt grandissant que suscite ce travail. Ces expériences montrent la valeur qu'accorde l'Organisation à l'expansion de ses réseaux et de ses partenariats pour renforcer l'efficacité de son travail sur le patrimoine mondial.
56. L'UICN se félicite d'avoir pu largement développer et actualiser la documentation publiée sur le patrimoine mondial depuis la 32e session du Comité, en grande partie à partir de ses propres ressources et des heures de travail de son personnel. Un problème se pose pourtant pour tous ces projets de publications. En effet, à l'exception des deux recueils qui ont été traduits en français par l'UNESCO, les autres ont tous été publiés uniquement en anglais. Il est donc absolument essentiel de réserver des fonds pour permettre la traduction de ces études.
57. Pour résumer, malgré des difficultés budgétaires permanentes, l'UICN a rempli ses engagements de travaux entièrement et partiellement financés par le Fonds du patrimoine mondial. Elle a également encore augmenté sa propre contribution au patrimoine mondial avec des ressources complémentaires et nouvelles pour répondre aux demandes qui ne pouvaient être financées par les sources dont dispose le Comité du patrimoine mondial. L'UICN considère son travail sur la Convention du patrimoine mondial comme de la plus haute importance, et prévoit aussi de développer encore son travail sur le patrimoine mondial, en fonction des ressources.
58. L'UICN formule un ensemble de recommandations stratégiques essentielles dans son rapport sur « L'avenir de la Convention du patrimoine mondial », rédigé pour l'atelier tenu à l'UNESCO en février 2009 sur ce sujet. Ce rapport, présentant une série de mesures que l'UICN considère comme susceptibles de renforcer le fonctionnement de la Convention, a été présenté séparément au Comité. Il définit quatre défis à relever pour l'avenir de la Convention :
- Maintenir la qualité du label
  - Assurer la conservation et une gestion efficace
  - Renforcer le rôle des sites du patrimoine mondial en tant qu'emblèmes de conservation
  - Traiter la question du volume de travail et trouver des fonds.
59. L'UICN est bien placée pour aider à résoudre ces questions. Elle cherche à collecter des fonds et à mettre en place un certain nombre de projets pour soutenir le développement des activités sur le patrimoine mondial –, notamment en fournissant une aide directe à une bonne gestion des biens du patrimoine mondial en Afrique, un soutien accru à l'identification de biens susceptibles d'être proposés pour inscription, et, plus généralement, une aide à la formation et au renforcement des capacités. La réalisation de ces plans va également

conduire à développer les partenariats de l'UICN avec les États parties à la Convention, le Centre du patrimoine mondial, l'ICOMOS, l'ICCROM et d'autres. L'UICN souhaiterait bénéficier du soutien d'États parties intéressés et de fondations pour développer encore son travail de promotion de la Convention du patrimoine mondial.

UICN  
Programme sur les aires protégées  
Mai 2009